



BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES DE

# LARRÉ

JANVIER 2024



DÉFILÉ AUX LAMPIONS



DÉFILÉ AUX LAMPIONS



MARDI DE PAYS



JEUX DE LANVAUX

# INFOS

## CONTACT

02 97 67 20 50

mairielarre@wanadoo.fr

1, place Guillaume Pichon  
56230 Larré

### site internet :

larre.questembert-communaute.fr

### suivez notre actualité

sur Facebook > page Mairie de Larré  
@morbihan.larre

## HORAIRES

Lundi, mercredi et vendredi  
de 8h30 à 12h30 / 14h à 17h

Mardi et jeudi de 8h30 à 12h30

Samedi de 9h00 à 12h30

## URGENCES

Un numéro de téléphone  
d'astreinte a été mis en place.

En dehors des heures d'ouverture  
de la mairie, vous pouvez contacter  
la personne d'astreinte au

06 61 39 56 29

Seuls les appels urgents ne pouvant  
attendre le lendemain pour des raisons  
de sécurité ou de mise en danger  
de personnes seront pris en compte.

112 numéro d'appel européen

15 Samu

17 Police secours / Gendarmerie

18 Sapeurs-pompiers



# MANIFESTATIONS

## JANVIER

### Dimanche 7

Vœux de la municipalité

### Jeudi 11

Repas - Les amis de l'ARZ

### Samedi 20

Tartiflette à Molac ESLM

### Vendredi 26.

Eveil 0/3 ans

## FÉVRIER

### Samedi 10.

Animation Pokémon

### Vendredi 16.

Bébé joueurs

### Samedi 17

Fest-Noz- Les Amis de l'Ecole Publique

## MARS

### Dimanche 10

Tournoi amical Pokémon

### Jeudi 14

Repas - Les amis de l'ARZ

### Vendredi 15, samedi 16,

et dimanche 17

Théâtre - La Réplique

### Mardi 19

Commémoration

### Vendredi 22

Théâtre - La Réplique

### Samedi 23

Atelier familial d'initiation au gallo -

Médiathèque

### Dimanche 24

Vide grenier - Larré Tonic

### Vendredi 29

Eveil 0/3 ans

## AVRIL

### Samedi 6

Animation Pokémon

### Vendredi 12

Bébé joueurs

### Samedi 13

Loto - Les amis de l'école publique

## MAI

### Jeudi 2

Repas - Les amis de l'ARZ

### Samedi 4

Concours de boules - ABBL

### Dimanche 5

Rando gourmande Larré Tonic

### Mercredi 8

Commémoration - Municipalité

### Samedi 18

Concours de boules Anciens Combat-

tants - ACPG

### Dimanche 19

Tournoi inter-quartier - ESLM

### Vendredi 31

Eveil 0/3 ans

## JUIN

### Samedi 1<sup>er</sup>

Fête de la musique - La ré mi fa sol

### Samedi 22

Fête de l'école - Les amis de l'école

publique

### Vendredi 29

Eveil 0/3 ans

## JUILLET

### Mardi de Pays (date à venir)

### Jeudi 11

Repas - Les amis de l'ARZ

### Dimanche 14

Concours de boules - ESLM

### Samedi 20

Feu d'artifice

associations et municipalité

## AOÛT

### Mardi de Pays (date à venir)

## SEPTEMBRE

### Samedi 7

Concours adhérents ABBL

### Jeudi 12

Repas - Les amis de l'ARZ

### Samedi 28

Forum des pros - Larré Action

## OCTOBRE

### Samedi 19

Assemblée générale / repas ABBL

### Samedi 26

tournoi Fifa à Molac - ESLM

## NOVEMBRE

### Lundi 11

Commémoration municipale

### Jeudi 14

Repas - Les amis de l'ARZ

## DÉCEMBRE

### 1<sup>er</sup> WE

Vente de sapins - Les amis de l'école  
publique

### Vendredi 6

Marché de Noël - Larré Action

### Samedi 7

Téléthon inter-associations

### Samedi 14

Boum de Noël - Les amis de l'école  
publique

1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> vendredi de chaque mois :  
atelier participatif Espace Pop

Directrice de la publication : Simone Malville

Rédaction : Simone Malville, Elisabeth Boitet,  
Estelle Tidu, Hervé Guillon-Verne, Nathalie Delbos,  
Loïc Hans, les associations, Ecole, Questembert  
Communauté

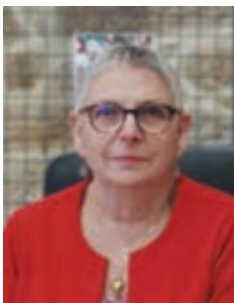
Siège : Mairie de Larré, 1 place Guillaume Pichon

Crédits photos : mairie de Larré, école, associations,  
Questembert Communauté

Impression : IMPRIMGRAPH - IOV Communication -  
Arradon. Dépôt légal n°

Imprimé sur papier certifié Imprim'Vert avec des  
encres sans solvants

# ÉDITO



**L'année 2023 est terminée, vive 2024 !**

Les années se suivent et ne se ressemblent pas.

Après 2022 marquée par une sécheresse exceptionnelle et un été ponctué de nombreux incendies, ce sont les

tempêtes qui ont perturbé la fin de l'année 2023 : les dégâts causés par Ciaran et Domingos sont encore visibles sur notre commune. Mais heureusement, c'est dans ces moments difficiles que **nous découvrons la solidarité de nos concitoyens**, de nos élus et tous les anonymes qui ont œuvré pour compléter l'équipe technique sans forcément attendre de reconnaissance. Grâce à leur mobilisation, les axes routiers ont été rapidement dégagés, les chemins de randonnée le sont au fur et à mesure des disponibilités de chacun, un abribus, qui s'était envolé, a même été remonté et consolidé par des riverains sans attendre une intervention de nos services. Merci à tous pour votre engagement.

**Côté travaux**, la commune a, cette année encore, investi dans la réfection des voiries mais le travail n'est pas terminé. Nous nous employons à faire le maximum avant la fin du mandat. Le mauvais temps du dernier trimestre 2023 a retardé la réalisation de tous les travaux prévus, mais ce n'est que partie remise, le parcours de santé et les allées du cimetière, entre autres, seront achevés début 2024.

Comme vous le savez depuis un moment, **notre projet « phare » est la réhabilitation du centre-bourg**. Pour ce travail, nous avons collaboré avec Géo Bretagne Sud et Arb'Oréa qui vous ont présenté l'avant-projet en septembre dernier. Vous étiez nombreux à assister à cette réunion et visiblement conquis par le travail de projection

réalisé. Le premier semestre sera le temps de la consultation des entreprises avec un démarrage des travaux en milieu d'année 2024.

Le lotissement « Le Domaine des Landes » a changé de visage en cette fin d'année, il a accueilli ses premiers résidents en décembre. Nul doute que d'autres suivront, la grande majorité des maisons sont sur le point d'être achevées.

Vous avez pu apprécier, comme les années précédentes, les idées originales de notre équipe d'animation pour rendre notre commune plus vivante et principalement au moment des fêtes de fin d'année : la balade du Père Noël en calèche avec un défilé aux lampions, notre chorale « éphémère » qui avait, pour l'occasion, repris du service.

**Merci beaucoup à toutes les associations larréennes et leurs bénévoles** qui participent activement à la vie de la commune et qui la rendent ainsi plus attractive. Je félicite tout particulièrement « LarréAction » qui a su fédérer un maximum de professionnels pour créer l'évènement autour d'un marché de Noël exceptionnel pour une 1<sup>ère</sup> édition. La preuve en est, les exposants présents ont déjà réservé leur place pour l'année prochaine et le bouche à oreille porte déjà ses fruits. L'adage se confirme : **« ensemble, on est plus fort ! »**.

Merci à toutes celles et ceux qui s'investissent, au niveau de la commune, tout au long de l'année dans leurs domaines de compétences respectifs. Grâce à vous tous, Larré est aujourd'hui une commune vivante, accueillante où il fait bon vivre.

**L'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter une excellente année 2024.**

**Simone Malville, maire de Larré**

## SOMMAIRE

Informations municipales .....	4
Travaux et voirie .....	9
Environnement .....	11
Action sociale .....	12
Vie scolaire .....	14
Enfance, jeunesse.....	17
Médiathèque.....	18

Vie sociale et culturelle .....	19
Vivre ensemble .....	20
Sports .....	21
Vie associative .....	22
Les conseils en bref .....	27
Vie intercommunale .....	30
Animations de Noël .....	32

# INFORMATIONS MUNICIPALES

## ÉTAT CIVIL

### NAISSANCES

20 décembre 2022

Giulia LAURENT – 10 Bis rue de la Grée

7 mars 2023

Allan NOZAY – 18 Moustoir Maria

17 mars 2023

Milo KLOSTERMANN – 3 Le Budy

7 avril 2023

Auguste MENGEDOHT – 6 Kerplat

18 juillet 2023

Isaure PIVETEAU BARRE – 4 Clos Edouard

20 juillet 2023

Maliya FAURE – 4 Lotissement Saint-Aignan

3 août 2023

Lyla CULAKOWA – 11 Quénahé

### MARIAGES CÉLÉBRÉS SUR LA COMMUNE

11 mars

Chaker ISMAIL et Amandine LÉPOLARD

17 juin

Loïc CULAKOWA et Julie MOULIN

14 juillet

Jean-Baptiste BARBARA de la BELOTTERIE  
de BOISSÉSON et Marie-Capucine  
GUILLON-VERNE

14 juillet

Jérôme REMARS et Florence BEDARD

30 décembre

Bernard MAGREX et GAREL Régine

### DÉCÈS

22 décembre 2022 : Rémi Ruffin BOYER, 97 ans.

14 janvier 2023 : Monique LE CADRE  
née LE PAGE, 91 ans.

7 avril : Henri LE CLAINCHE, 79 ans.

24 mai : Albert RAULO, 82 ans.

2 juin : Fernand BELLINI, 81 ans.

12 juin : Patrick HAMON, 62 ans.

23 juillet : Maryvonne MORGAN  
née LE PINRU, 72 ans.

8 octobre : Richard ORANGE, 97 ans.

21 octobre : Emmanuel CLÉRO, 90 ans.

2 décembre : Jean Luc BOCHER, 74 ans.

## VILLAGES FLEURIS



**Depuis 2021, la commune poursuit ses efforts pour l'embellissement de notre bourg.**

Le 5 juillet dernier, le jury de l'opération « Villes et Villages fleuris » au niveau départemental a sillonné notre belle commune, et, le 14 décembre, nous étions invités à l'Hôtel du Département pour la remise des prix.

Nos efforts ont été récompensés puisque nous sommes passés directement du niveau « 1 pétale » au niveau « 3 pétales ». Ceci est dû bien sûr au travail de fleurissement réalisé par l'équipe technique, mais les critères ont évolué.

Ce sont aussi **toutes les initiatives prises au niveau de l'amélioration du cadre de vie : verger, écopâturage et espace boisé qui ont pesé dans la décision du jury.** En prime, un abricotier qui trônera, dans notre verger, auprès du cerisier qui nous avait été remis en 2021.

La fleur, échelon régional, n'est pas inaccessible pour nous en 2025, mais ce ne sera possible que si tous les Larréens se sentent concernés : en embellissant leurs façades, en participant à des matinées citoyennes, en proposant des créations artistiques réalisées par leurs soins pour égayer nos plantations, en expliquant la greffe de fruitiers... la liste est longue mais chacun peut s'y retrouver.



## OFFRE SANTÉ AXA

La commune de Larré a renouvelé, pour 2024, son partenariat avec AXA concernant son offre «santé communale».

Pour toute demande de devis, contact : Mme BESSE

tél. 06.10.75.39.29 / mail : valerie.besse.am@axa.fr

Merci de vous munir de vos conditions actuelles avant l'entretien téléphonique.

# CÉRÉMONIES

## 11 NOVEMBRE

De plus en plus de Larréens : élus, militaires et anciens militaires, associations représentantes d'anciens combattants, citoyens... se réunissent à l'occasion de ce jour de mémoire. Les familles et enfants participent aussi ! Merci !

2023 est une année marquée par les conflits et la guerre : un hommage a été rendu à tous ceux qui sont tombés pour la France pour défendre notre Nation, notre liberté, nos valeurs.



## SAINTE-BARBE

Le centre de secours de Questembert avait choisi Larré cette année pour sa cérémonie de Sainte-Barbe. Celle-ci s'est déroulée dans la salle des sports sous le commandement du lieutenant Pascal Lucas, chef de centre. Après la revue de troupe, ce fut le tour de la remise de médailles ou de grades pour certains d'entre eux.

Après la cérémonie, les discours officiels et le vin d'honneur ont eu lieu à l'Agapanthe.

Cette cérémonie était présidée par le vice-président du conseil d'administration du SDIS 56, Boris Lemaire. On pouvait noter la présence également de Marie Le Boterff, conseillère départementale, Patrice Le Penhuizic, président de Questembert Communauté, le major Prigent, chef de la COB de Questembert-Elven, des représentants des différentes instances de sapeurs-pompiers sans oublier quelques maires des communes voisines.



# URBANISME

## PERMIS DE CONSTRUIRE ACCORDÉS EN 2023

15/12/2022	FRELAU Anne-Sophie	Maison d'habitation	Le Quinquis
10/01/2023	LE MERLUS Linda et GUILLEMOT Stéphane	Extension d'une habitation	9 rue du 19 Mars 1962
21/01/2023	BONNENFANT Fabien et BRUNEAU Noellie	Maison d'habitation	3 rue de la Fée Viviane
14/02/2023	CLOTTEAU Andrew et TEXIER Julie	Extension d'une habitation et construction d'un garage	3 Les Hauts du Gohlen
16/02/2023	BRILLET Yves et Irina	Garage et préau	11 Kerdego
14/03/2023	EVAIN Sophie	Carport	1 L'Hôpital
31/03/2023	HAUMAITRE Sylvain	Extension d'une habitation	1 Les Hauts du Gohlen
15/04/2023	CHOISI Louis et GUENEGO Sloane	Maison d'habitation	1 rue de la Fée Viviane
03/05/2023	JARLEGAND Nolwenn	Pergola	10 Les Hauts du Gohlen
02/06/2023	GAEC Les Miches de Larré	Hangar de stockage de matériel et de céréales	3 Le Budy
21/06/2023	EARL HAMON	Reconstruction d'un poulailler	Guernué
23/06/2023	HAYOT Maxime	Maison d'habitation	5 rue de la Fée Viviane
30/06/2023	LOCICERO Pierre-Jean et Florence	Maison d'habitation	18 rue du Pré de la Motte
02/07/2023	BRIERE Pierre	Préau	5 Moustoir Maria
19/07/2023	GOMBAUD Eric	Carport	1 Coëtdigo
20/07/2023	INDIVISION DELECROIX	Maison d'habitation	28 Le Quinquis
25/07/2023	CARRIER Pascale	Carport	16 L'Hôpital
31/08/2023	AIGUILLON CONSTRUCTION	Construction de 6 logements	Le Domaine des Landes
31/10/2023	LABAS Jean-François	Carport	10 La Croix Rouge

## DÉCLARATIONS PREALABLES ACCORDÉES EN 2023

05/12/2022	GAREL Didier et GAREL Monique	Division de terrain	Rue de la Grée
15/12/2022	MAZÉ Fanny	Carport et pergola	4 Les Hauts du Gohlen
04/01/2023	GUILLARD Jonathan	Modification porte de garage	14 Kerdego
02/02/2023	MENGEDOHT Amélie	Isolation et bardage bois de façades	1 Kerplat
21/02/2023	RZEPECKI Laurent	Carport	10 Kerdego
23/02/2023	FAURE Ludovic	Abri de jardin	4 Lotissement St Aignan
06/03/2023	BRILLET Yves et Irina	Clôture	11 Kerdego
07/03/2023	GATEFIN Thomas	Pergola	4 Kériel
22/05/2023	AUDIC Mélanie	Démolition et reconstruction d'un appentis	4 Le Quinquis
16/06/2023	RUFET Emilie	Piscine	11 Kerolieu
28/06/2023	LE GARNEC Laurent	Installation d'une pompe à chaleur	19 rue du 19 Mars 1962
20/07/2023	BOUJU Vincent	Aménagement d'un garage en pièce de vie	8 Bis Beau Soleil
03/08/2023	CHAMPY Jacques	Clôture	L'Hôpital
27/07/2023	REMARS Jérôme	Abri de jardin	3 Moustoir Maria
24/08/2023	LE LUHERN Christian	Carport	7 Les Hauts du Gohlen
30/08/2023	DRAKE-LEE Nathalie	Réfection toiture et pose de fenêtres de toit.	
		Ravalement de façades	2 rue de la Fontaine St Méen
19/09/2023	BABIN Yannick	Installation de panneaux photovoltaïques	1 Beau Soleil
05/10/2023	BOITET Elisabeth	Modification d'une fenêtre avec accès par terrasse et escalier en bois	6 Kerplat
27/10/2023	FAURE Ludovic	Extension d'une habitation	4 Lotissement St Aignan
03/11/2023	NGET Samphors	Installation de panneaux photovoltaïques	11 Kerolieu
20/10/2023	LE PAVEC Frédéric	Extension d'une habitation	9 Les Jardins du Rohelet
31/10/2023	BONICKI Sébastien	Abri de jardin	3 Bis rue de la Grée
20//2023	ULLIAC Julien et AMICE Emmanuelle	Pose de fenêtres de toit	6 Impasse Kériel

# PROJET DE RÉHABILITATION DU CENTRE-BOURG

Une réunion publique a été organisée le 22 septembre à la salle "l'Agapanthe" en présence de Jérôme Lappartient de Géo Bretagne Sud et de Nicolas Texier d'Arb'oréa. Tous deux nous ont présenté l'avant-projet concernant la réhabilitation de notre centre-bourg et ont répondu aux questions du public présent.



photomontage Place de l'église



photomontage Rue de la Forge

Les travaux feront l'objet de plusieurs phases et la commission dédiée à ce projet travaille actuellement sur le programme prévisionnel. Le permis d'aménager a été déposé le 24 octobre dernier auprès des services instructeurs et l'accord nous est parvenu le 19 décembre.

Les croquis ci-contre vous donnent un aperçu de la transformation de notre bourg dans le futur.

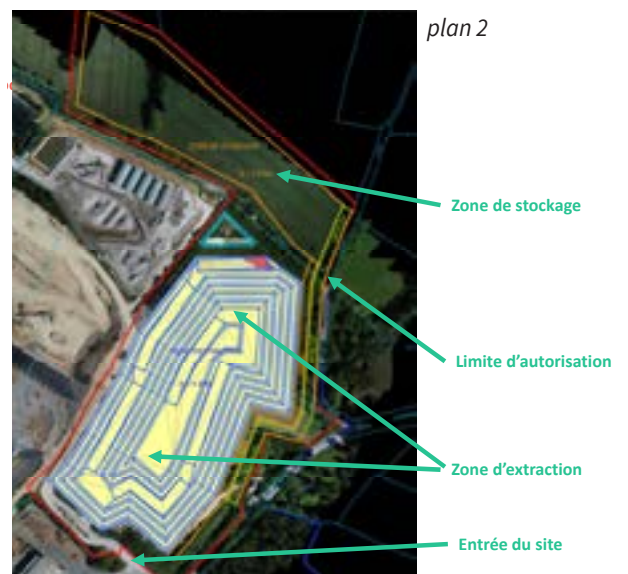
## PROJET DE DÉVELOPPEMENT DE L'ENTREPRISE CHARIER CARRIÈRE DE LA CROIX-IRTELLE

plan 1



Cette zone est classée A au PLUi, l'entreprise Charier souhaite solliciter une modification du PLUi, pour cette parcelle, en sous-zonage Aca de façon à garantir qu'il n'y aura pas d'extraction possible sur cette parcelle. Cette modification permettrait de créer la zone de stockage dont l'entreprise aurait besoin.

Pour tout complément d'informations, n'hésitez pas à contacter Simone Malville.



Le projet de l'entreprise Charier implantée à la Vraie-Croix consiste à transformer la zone actuelle de stockage des matériaux, située sur le site de la Croix-Irtelle, en zone d'extraction (plan 1).

Il est donc nécessaire pour l'entreprise de créer une nouvelle zone de stockage. Elle souhaiterait pouvoir l'implanter sur une partie de la parcelle ZS 15 qui jouxte la carrière actuelle et qui est située sur la commune de Larré (plan 2).

# RÉFLEXION SUR LE PROJET "CANTINE"



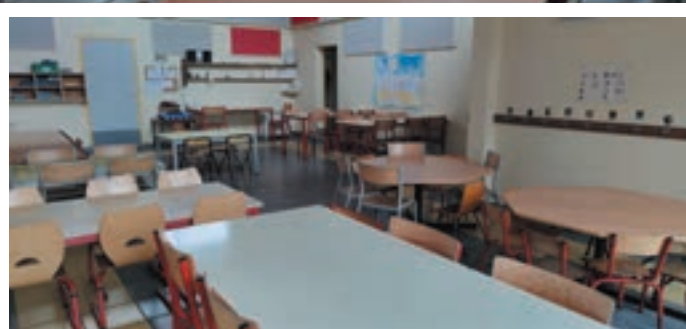
## UN COMITÉ DE TRAVAIL A ÉTÉ CRÉÉ.

Depuis quelques années, le nombre d'élèves inscrits à l'école reste stable, mais le nombre de familles profitant du service de restauration scolaire sur la commune augmente tous les ans.

Depuis la rentrée, **ce sont en moyenne 120 élèves qui déjeunent à la cantine tous les midis.**

Pour pallier le manque de place, **3 services ont été instaurés depuis janvier 2023.** Le passage de deux à trois services permet aux enfants de manger dans un lieu moins bruyant. Cependant, **le temps consacré au repas est passé de 45 minutes à 30 minutes** et perturbe le bien-être des élèves comme le travail de service du personnel.

Un groupe de travail composé d'élus municipaux et de représentants de parents d'élèves a été mis en place. Ce comité a pour mission



de réfléchir et d'envisager des solutions en tenant compte des contraintes actuelles et des besoins croissants.

Les parents sont également invités à assister aux temps de repas pour mieux se rendre compte de la situation.

**Le comité cherche donc des solutions à moyen ou long terme** permettant d'optimiser l'espace existant tout en préservant la qualité du temps de repas pour nos jeunes apprentis.

Toutes vos idées et retours d'expérience sont les bienvenus.

## GESTION DU CIMETIÈRE

La commune de Larré s'est dotée depuis plus d'un an d'un logiciel spécifique pour le suivi des concessions de son cimetière. La mise à jour de sa base de données a montré que les renseignements détenus en mairie n'étaient plus d'actualité depuis de nombreuses années.

En effet, de nombreuses concessions sont arrivées à échéance. La mairie ne disposant pas des adresses des concessionnaires, elle n'est plus en mesure de contacter les familles pour connaître le devenir de ces concessions : l'abandon ou le renouvellement. Légalement, si la date d'échéance est dépassée depuis plus de deux ans, la conces-

sion est considérée comme abandonnée et est reprise par la mairie.

En parallèle du suivi des concessions, la mairie souhaite, à titre de mémoire, connaître le nom de toutes les personnes qui sont inhumées dans son cimetière. C'est pour ces différentes raisons que, profitant de la Toussaint, la municipalité a essayé de contacter un maximum de personnes par l'intermédiaire de petits panonceaux placés auprès des tombes. Plus de 35 familles ont déjà transmis des informations à la mairie qui les remercie pour leur collaboration.

Pour ceux qui ne l'ont pas encore fait, n'hésitez pas à prendre contact avec la mairie.





# TRAVAUX ET VOIRIE

## VOIRIE KERHULO - LE GUERNUÉ - LE LANY

La route communale qui va du Lany au Guernué nécessitait d'être remise en état.

Compte tenu de la fréquentation de tracteurs et autres engins lourds, la partie du Guernué a été refaite avec un enrobé chaud (120°C environ) alors que la partie Lany, Kerhulo, a été refaite avec un enrobé tiède (70°C environ). La Colas avec qui un marché à bon de commande a été conclu a réalisé ces travaux qui devraient permettre de limiter considérablement l'entretien de cette voirie pendant, espérons-le, une vingtaine d'années.

## LOTISSEMENT DU GUÉ-DRO

Une enquête a été faite concernant les espaces verts du Guédro et il s'avère que les avis sont assez divergents entre ceux qui veulent tout conserver en l'état et ceux qui voudraient "tout raser". Il est vrai que les massifs ont souvent mal vieilli et il convient de donner un coup de propre en enlevant ce qui a séché ou est malade. La municipalité a donc décidé de faire quelques travaux d'aménagement, mais ceux-ci se feront en accord avec chaque riverain comme cela a déjà été fait sur une partie du lotissement. Les travaux continueront tout au long de l'année en fonction de la disponibilité des agents et des moyens.



## ECOLE

Un nouveau plafond pour la classe des CM1/CM2 et un nouvel éclairage pour toutes les classes : la classe de Mme Baronnat était à l'origine une salle destinée à la motricité et avait donc une hauteur sous plafond très importante, il était difficile de la chauffer l'hiver. Un nouveau plafond a donc été installé pendant les vacances de la Toussaint par l'entreprise Le Cadre, réduisant ainsi le volume à chauffer.

De même, toutes les classes ont été équipées de nouveaux pavés de LED par l'entreprise Hallier Elec, en remplacement des vieux néons énergivores qu'il fallait de plus changer fréquemment. La qualité de l'éclairage en a été grandement améliorée. Les professeurs comme les petits apprentis semblent satisfaits de tous ces travaux qui permettront en outre de faire des économies d'énergie et de participer à notre niveau à la lutte contre le réchauffement climatique.

## CLÔTURE DES SERVICES TECHNIQUES

Compte tenu des nombreuses dégradations et vols commis aux services techniques, en plus des alarmes existantes dans l'atelier, le conseil municipal a décidé de faire clôturer la cour des services techniques.

L'entreprise West jardin a été retenue pour cette réalisation d'un montant de 12297,25 €. Gageons qu'à présent, nous serons moins visités.



## CIMETIÈRE

En raison des conditions météorologiques difficiles de début novembre, les travaux de modification des allées du cimetière ont été repoussés : ils devraient normalement commencer début janvier et durer plus de 3 semaines.

Les améliorations prévues consistent à **créer un cheminement en dur pour l'allée principale et l'allée perpendiculaire** qui part du monument aux morts. Le revêtement en béton **facilitera le déplacement** des personnes qui ont des problèmes de mobilité.

De plus, **la solution adoptée du béton drainant** permettra aux eaux de pluie de pouvoir s'infiltrer sans problème. Autre avantage non négligeable, le nouvel aménagement facilitera considérablement **l'entretien du cimetière** pour nos agents techniques qui pourront ainsi se consacrer aux nombreuses tâches dont ils ont la charge.



Pour chaque construction de bâtiment neuf (ou bâtiment existant devant se raccorder au réseau d'assainissement collectif suite à une extension de celui-ci), **le propriétaire doit faire contrôler le raccordement des eaux usées de son habitation au réseau public de collecte** (loi Climat et Résilience). Cette prestation obligatoire était jusque-là assurée par VEOLIA ou SAUR (selon votre commune) en tant qu'exploitant délégué du SIAEP de Questembert auquel votre commune adhère.

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024, cette prestation sera reprise par les agents contrôleurs du SIAEP de Questembert qui a décidé de mettre en place son propre Service Public d'Assainissement Collectif (SPAC).

### Le but du contrôle est de :

- préserver le bon fonctionnement des ouvrages publics de traitement des eaux usées (un apport massif d'eaux pluviales en station d'épuration met à mal le fonctionnement même de la station et génère des surcoûts de collecte (exemple : consumma-

## DU NOUVEAU POUR VOS CONTROLES DE BRANCHEMENTS NEUFS DES EAUX USEES !

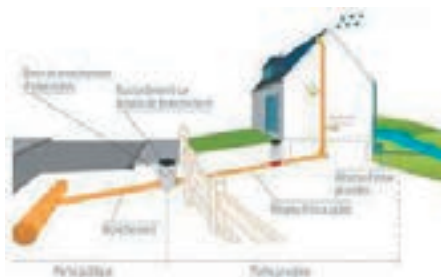
tion électrique des postes de refoulement et des stations)) ;

- préserver l'environnement en limitant les rejets (en surverse) d'eaux usées au milieu naturel.

Ainsi, **pour tout contrôle de raccordement NEUF à réaliser pour votre bâtiment à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024**, nous vous invitons à prendre contact avec le SPAC au 02 97 26 04 28 ou à l'adresse mail suivante [spac@siaep-questembert.fr](mailto:spac@siaep-questembert.fr), pour une prise de rendez-vous avec nos contrôleurs.

**ATTENTION : Ce contrôle devra se faire tranchée ouverte !** sous peine d'application de pénalités au propriétaire concerné.

Les entreprises de travaux du secteur recevront également une information pour expliquer ces nouvelles démarches.



Le service reste à votre entière disposition pour tout complément d'information :



### SIAEP DE LA REGION DE QUESTEMBERT

16 avenue de la Gare  
56230 QUESTEMBERT

Horaires d'ouverture au public :

- Lundi et mercredi : 9h00-12h30 / 14h00-17h30

- Mardi et jeudi : 9h00-12h30

- Vendredi : 9h00-12h30 / 14h00-17h00

Tél. : 02 97 26 04 28

E-mail : [spac@siaep-questembert.fr](mailto:spac@siaep-questembert.fr)

[www.siaep-region-questembert.fr](http://www.siaep-region-questembert.fr)

Communes adhérentes du SIAEP, Syndicat Intercommunal d'Assainissement et d'Eau Potable :

*Berric, Caden, Larré, Lauzach, La Vraie-Croix, Le Cours, Le Guerno, Limerzel, Malansac, Marzan, Molac, Noyal-Muzillac, Péaule, Pluherlin, Questembert et Saint-Gravé*

# ENVIRONNEMENT

## LA NOÉ DES DAMES

Nous avons déjà évoqué de nombreuses fois les modifications apportées au chemin de la Noé des dames pour lui redonner son label de chemin de randonnée.

**Le 30 septembre, de nombreux Larréens étaient réunis** autour des responsables de Vannes agglomération, Questembert communauté, de Madame le maire de Larré et des bénévoles de la commune pour découvrir et inaugurer le nouveau tracé.

Un balisage provisoire est toujours en place :

il devrait être prochainement remplacé, sur l'ensemble du parcours, par le balisage officiel des chemins de randonnées.

L'étape suivante sera **l'inscription au Plan départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR)** qui permettra de faire connaître le chemin de la Noé des Dames nouvelle version et de le faire figurer de nouveau dans les dépliants touristiques avant une labellisation officielle en tant que chemin de randonnée.



*l'équipe d'élus et bénévoles ayant travaillé sur le projet*



## BROYAGE

**13 foyers ont profité de la journée "broyage" du 16 novembre dernier.**

Pour rappel, la municipalité de Larré organise deux sessions de broyage par an, mettant à votre disposition une broyeuse de végétaux et l'équipe des services techniques. L'équipe se rend directement chez les habitants pour broyer les branches et les végétaux.

Le broyeur de branches profite aussi à la commune : nos agents l'utilisent régulièrement. Cela permet de remplacer petit à petit les bâches des espaces verts par du broyat.

Cette initiative a aussi une approche écologique :

- d'une part, cela épargne aux résidents les déplacements jusqu'à la déchèterie.
- d'autre part, le broyat ainsi obtenu peut être réutilisé pour pailler les surfaces de potager, de fleurs... Le paillage permet notamment la conservation de l'humidité, la réduction de la croissance des mauvaises herbes et l'amélioration de la santé du sol.

# SOLIDARITÉ ACTION SOCIALE

## COMMISSION SOLIDARITÉ

### RÉUNION D'INFORMATIONS

Le 6 octobre, à la demande de la commission Solidarité, Mme Solenn Raulic de l'organisme «Présence verte» et un représentant de la gendarmerie nationale ont sensibilisé le public présent sur les accidents qui peuvent survenir à domicile, ainsi que sur les « arnaques » dont tout le monde peut être victime, mais plus particulièrement les personnes âgées, plus vulnérables. Un moment convivial a clos cette réunion d'information à laquelle ont assisté une trentaine de personnes.



### SORTIE CINÉMA



photos prises devant l'Iris à Questembert lors de la sortie cinéma organisée par la commission Solidarité en juin dernier

### PROPOSITION CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE

#### **Vous voulez proposer des idées, des sorties ? Vous souhaitez :**

- proposer des temps d'échanges, passer un moment entre habitants de Larré et l'animateur, discuter...
- faire des balades tranquilles, en toute sécurité en étant accompagné
- échanger au sujet d'un souhait, d'un besoin ou d'une difficulté

- aller au marché de Questembert à plusieurs le lundi matin...

N'hésitez pas à contacter Gaëtan, animateur habitants du CIAS sur le territoire de Questembert Communauté !

Téléphone : 06 59 58 92 19 ou 02 97 26 15 00

# REPAS DES AÎNÉS DU 23 NOVEMBRE



Comme tous les ans, les personnes âgées de plus de 70 ans résidant sur la commune de Larré étaient invitées au repas des aînés organisé par la commission Solidarité à la salle Agapanthe.

C'est ainsi que 68 convives se sont retrouvés pour partager ce repas, préparé par Manger Plaisir de Noyal-Muzillac. Cette rencontre constitue, pour les anciens, une occasion précieuse d'échanges et de convivialité. Parmi les invités, étaient présents : Émilienne KERGAL, 95 ans, et Joseph JÉGO, 98 ans, doyen de la commune, fidèles depuis de nombreuses années.

Gwendal Douet, membre de « la Chanson Vagabonde » a animé le repas en interprétant quelques chansons pour notre plaisir.

Les décorations de table ont été réalisées par les membres de la commission Solidarité qui ont été chaleureusement félicités pour leurs créations.



## TÉLÉTHON



Grâce au repas organisé le 25 novembre, nous récoltons une recette d'environ 800 €. Tous les comptes ne sont pas encore arrêtés, nous pouvons aussi compter sur les dons réalisés avec les ventes de création faites main au marché de Noël. Ces derniers s'élèvent à 350 €. Et n'oublions pas les dons qui affluent encore à l'heure de cet article !

Toute l'équipe de bénévoles du Téléthon vous remercie pour tout, pour votre participation, pour votre présence ! On vous donne rendez-vous l'année prochaine, pour la journée marathon galettes et crêpes habituelle. On vous souhaite une belle année 2024 : que celle-ci vous apporte bonheur et chance, à bientôt.

# VIE SCOLAIRE



## CROSS USEP

Cette année les élèves de la GS au CM2 se sont entraînés en endurance afin de participer au CROSS organisé par l'USEP (Union Sportive à l'Ecole Primaire).

Le 16 novembre aurait dû avoir lieu la rencontre à Elven de près de 600 enfants d'écoles différentes. A cause d'une météo incertaine, l'évènement a été décalé au 7 décembre.

Cela n'a pas démotivé les Petits Apprentis qui se sont quand même retrouvés sur le stade de Larré pour courir tous ensemble. Ils ont slalomé entre les bourrasques, les gouttes de pluie, les flaques d'eau... Ils ont parfois chuté mais tout le monde est arrivé au bout !

Encore bravo à tous ces élèves sportifs !



## GOÛTER LITTÉRAIRE

Le 10 novembre, les classes de CE2-CM1-CM2 ont réalisé un goûter littéraire. Pendant les vacances d'automne, les élèves ont tous lu un livre et ont confectionné un sandwich. Oui, mais pas n'importe quel sandwich ! Un sandwich de lecture messieurs

dames ! Au retour des vacances les élèves se sont réunis et ont pu partager leurs lectures, leurs coups de cœur, leurs fous rires, et bien sûr une petite tranche de gâteau...



## EQUALIANSE

Chaque mois, les élèves de CP retrouvent Aline Pons, diététicienne nutritionniste, dans le cadre d'un suivi sur 3 ans.

En octobre, ils ont goûté à des eaux aux goûts variés : infusions aux plantes aromatiques (menthe, hibiscus, thym, verveine...), eau additionnée de citron, eau gazeuse... Donner du goût à l'eau sans ajouter du sucre, voilà l'objectif de la 1<sup>ère</sup> séance de cette année.



## JMF

Les élèves de la GS au CM2 ont la chance de pouvoir assister à plusieurs spectacles musicaux par le biais des JMF (Jeunesses Musicales de France). Les classes de CE2-CM1-CM2 ont déjà écouté 2 musiciens : ceux-ci réalisent l'accompagnement musical de 3 courts métrages à Grand-Champ. Les petits contes orientaux ont permis la découverte de différentes techniques de bruitage.

Les élèves sont restés ébahis devant ce majestueux spectacle.

## DÉGUSTATION DE SOUPES

Le mardi 10 octobre, sous une météo estivale, les portes de l'école se sont ouvertes pour que parents, enfants et enseignantes se réunissent autour de 5 soupes.

Chaque classe a confectionné une soupe de couleur différente : rouge (poivrons tomates), orange (potimarrons), verte (courgettes), jaune (lentilles corail) et marron (châtaignes). Les soupes ont eu tellement de succès que les dernières familles arrivées n'ont pas pu goûter.

Un grand bravo à tous les élèves qui ont passé beaucoup de temps à éplucher, découper, mixer... afin de ravir les papilles de chacun !



## JEUX DE SOCIÉTÉ

En novembre et décembre, les élèves de Petite et Moyenne Section ont pu participer à des ateliers autour de jeux de société. Tous les

vendredis, des parents sont venus accompagner, expliquer et aider les enfants à compter. Ces activités ont été très appréciées par tous !



## CIN'ECOLE

Ce trimestre-ci, les élèves ont pu bénéficier d'une séance au cinéma Iris de Questembert. Les plus jeunes sont allés voir « Piro Piro », les cycle 2 ont vu « Ernest et Célestine, le voyage en Charabie » et les plus grands, « Les gardiennes de la planète ». Comme à chaque fois, les enfants en reviennent ravis.



## MÉDIATHEQUE

La médiathèque de Larré accueille les élèves de l'école un mois sur deux. C'est l'occasion d'écouter des histoires, de lire et de choisir des livres. C'est un moment calme et apprécié de tous. Un grand merci à Adélaïde pour ses histoires.

## SPECTACLE MATERNELLES

En décembre, les élèves de maternelle ont assisté à la salle Asphodèle de Questembert au spectacle « Toyo ! » offert par la Communauté de Communes. Au son du violon et des percussions, ils ont découvert Gilou l'équilibriste-contorsionniste et Toyo, le tuyau de chantier. Emmenés par les acrobaties les plus improbables autour et à l'intérieur de Toyo, les facéties et la musique, ils ont passé un très joyeux moment !





# ENFANCE & JEUNESSE

## SÉANCES D'ÉVEIL POUR LES TOUT-PETITS

En 2023, les séances d'éveil pour les enfants de 0 à 3 ans ont été bien appréciées, avec une participation moyenne de 7 à 8 enfants pour les 6 séances organisées.

**On se donne rdv en 2024 :**

Eveil 0/3 ans à la salle des associations

Les vendredis 26 janvier, 29 mars, 31 mai et 29 juin 2024

Bébé joueurs à la médiathèque

Les vendredis 16 février et 12 avril 2024

## P'TIT CLUB DE LA VRAIE CROIX

Nous vous rappelons que les habitants de la commune de Larré peuvent bénéficier d'une place - réservée par la municipalité - au P'tit club de la Vraie Croix.

Si vous avez besoin d'un accueil occasionnel ou d'urgence (rdv médical, assistante maternelle en congé ou en arrêt maladie,...), n'hésitez pas à appeler le P'tit club de la Vraie Croix. S'il n'y a pas de place il peut y en avoir sur Elven, St Nolff, Vannes Prat ou Vannes Laroiseau : demandez le numéro de téléphone de ces structures à la responsable du P'tit club de la Vraie Croix

**En 2023, de nombreux parents ont pu profiter de cette garde ponctuelle, en dépannage ou en urgence suivant les cas.**

## PLANNING FAMILIAL

Le Planning Familial du Morbihan propose des permanences d'accueil, d'écoute, d'information et d'orientation

Du lundi au jeudi sur RDV au 07 83 60 77 83 et tous les mercredis de 16h à 17h30 SANS RDV

Permanence « infos et droits santé » autour des douleurs et maladies chroniques, tous les 3èmes lundis du mois, de 17h à 19h, SANS RDV

Les permanences visent à écouter, informer et orienter toute personne en questionnement sur diverses thématiques : sexualité, contraception, infections sexuellement transmissibles, avortement, violences, discriminations, etc.

Nous y accueillerons toute personne venant à nous, quel que soit son âge, son genre, son orientation sexuelle...

L'accueil est anonyme, confidentiel, gratuit et sans jugement.

Salle Alan Meur, Place du général de Gaulle

# CULTURE

## FESTI-MÔMES

Du 25 octobre au 5 novembre derniers, le festival dédié au jeune public (de 6 mois à 6 ans) s'est déroulé sur les 13 communes du territoire de Questembert Communauté, avec 2 séances à Larré le dimanche 29 octobre. Le spectacle "Mots premiers" a été proposé, mettant en scène un jeu d'acteurs combinant acrobaties et performance scénique sur le

thème de l'enfance, du jeu, de l'individualité et de la sociabilité... À l'échelle du territoire, le festival a totalisé 32 séances et attiré près de 2500 spectateurs.

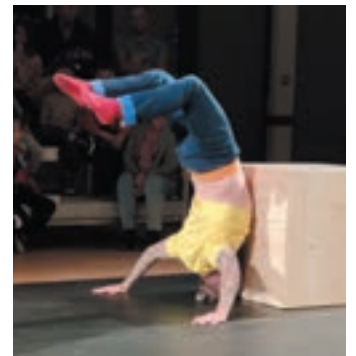
À Larré, les deux séances ont affiché complet, rassemblant une centaine de spectateurs à chaque représentation.

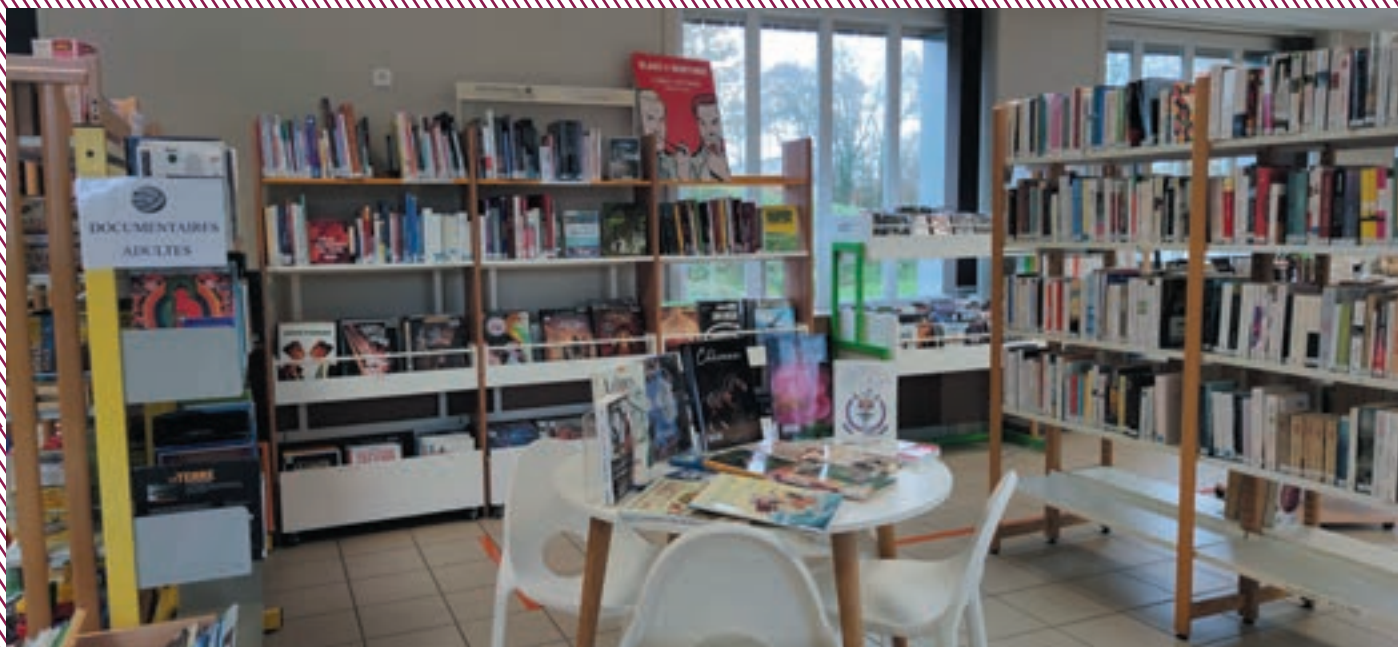


## SALON DU LIVRE JEUNESSE

La 22<sup>ème</sup> édition du Salon du livre jeunesse de Questembert aura lieu du 21 au 25 mai 2024.

Pour le plus grand plaisir des enfants, des auteurs illustrateurs interviendront dans les classes les jeudi 23 et vendredi 24 mai.





# LA MÉDIATHÈQUE

## NOUS RECHERCHONS DES BÉNÉVOLES !

**pour assurer les permanences de la médiathèque municipale**

La médiathèque de Larré est ouverte les mercredis matin et après-midi et samedis matin. En dehors des horaires d'ouverture au public, Adelaïde Bizeul, notre médiathécaire, consacre son temps de travail aux tâches inhérentes à sa fonction : commande de livres ou de DVD, codification, mise en place d'animations, d'ateliers, accueil des scolaires...

C'est grâce à l'engagement des bénévoles qui consacrent un peu de leur temps libre au service de la communauté que la médiathèque propose 3 permanences au public par semaine. Merci à eux !

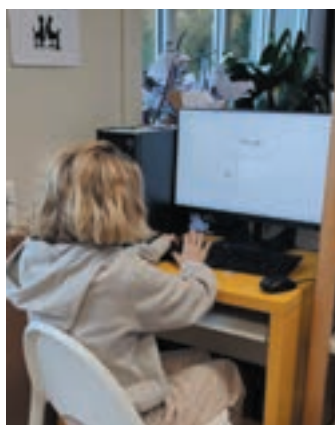
Nous aimerions que chacun puisse fréquenter ce lieu culturel et l'ouvrir plus souvent ou plus longtemps. Plus nous sommes nombreux, moins chacun doit investir de temps et d'efforts. C'est pourquoi nous lançons un appel à tous les volontaires potentiels ! Rejoignez notre équipe et contribuez à l'enrichissement culturel de tous.

De plus, en tant que bénévole, vous bénéficierez d'un abonnement annuel gratuit (sous réserve de 6 permanences par an minimum).

Rejoignez-nous !

## RAPPEL DES HORAIRES D'OUVERTURE

Le mercredi : de 10h à 12h et de 16h à 18h. Le samedi : de 10h30 à 12h30.



## ORDINATEUR À DISPOSITION DU PUBLIC ET ACCÈS WIFI

Rappel : la médiathèque met à disposition un ordinateur et un accès wifi pour vos démarches ou vos consultations en ligne. N'hésitez pas à venir en profiter !

## LES ATELIERS & ANIMATIONS À VENIR

### CRÉATION DE CHAPEAUX RIGOLOS ET COLORÉS

**mercredi 7 février de 10h à 12h**

Avec du papier, des bandes de couleur, des bouts de ficelle et des petits objets inattendus, venez créer un magnifique chapeau rocambolique pour être le plus rigolo au Carnaval !

Vous avez des jolis rubans, des plumes, des petits objets légers rigolos pour orner votre chapeau ? N'hésitez pas à les amener !

### ET SI JE PARLAIS EN... GALLO ?

**samedi 23 mars, à 10h30**

Atelier d'initiation au gallo avec Matao Rollo Gratuit, sur réservation auprès de la médiathèque

## NOUVEAU NOM, NOUVEAU SITE WEB

Le réseau des médiathèques s'appelle désormais 13 à la page ! Et nous vous invitons à découvrir le nouveau site internet : plus d'infos p.30



# VIE SOCIALE & CULTURELLE



## JEU DE CARTES POKÉMON

Deux animations Pokémon ont eu lieu le **16 septembre** et le **21 octobre**. Ces événements créent toujours autant d'enthousiasme chez les jeunes et les moins jeunes !

L'année s'est terminée « en beauté » avec un tournoi - 2<sup>e</sup> édition le **samedi 9 décembre**.

Après tirage au sort, les 8 participants (Mahé, Ethan, Soan, Léo, Jehan, Enzo, Aëlia et Marion) se sont affrontés sous la surveillance de plusieurs arbitres.

Un tirage au sort a eu lieu pour former le

premier tableau. Il y avait 3 tours, et à chaque tour était retenu le dresseur ayant remporté les 2 meilleurs matches / 3.

Simone (Madame le Maire) a clôturé cette matinée en offrant une récompense à tous les participants ! Bravo à nos dresseurs d'avoir relevé ce challenge !

## PROCHAINS RDV

La prochaine animation de jeu libre / initiation est prévue le samedi 10 février et un tournoi amical aura lieu le dimanche 10 mars.



## HALLOWEEN

Le 30 octobre dernier, la municipalité a organisé une projection "tout public" à la salle Agapanthe ! Pour cette édition, une trentaine de personnes a eu l'occasion d'assister à la projection de Wallace et Gromit - le mystère du lapin garou.

## ÇA S'EST PASSÉ CET ÉTÉ !



*bal populaire - feu d'artifice*



*balade faune et flore - mardi de Pays*



*spectacle autour du jonglage - mardi de Pays*



*Fest-Noz - journée du patrimoine*



*journée du patrimoine "musique / danse bretonne"*

# VIVRE ENSEMBLE

## LES ORDURES MÉNAGÈRES

Pour rappel, la collecte des ordures ménagères se fait toutes les 2 semaines suivant le planning communiqué par Questembert Communauté en fin d'année pour l'année suivante.

**Les poubelles et les sacs jaunes doivent être mis, sur les emplacements réservés, au plus tôt la veille au soir du passage** de la collecte et les poubelles doivent être ramassées le jour même, au plus tard dans la soirée. Nous observons de plus en plus d'incivilités, les poubelles et sacs sont déposés bien avant la date

de ramassage, quelquefois plusieurs jours avant. Les sacs jaunes sont alors éventrés par des animaux errants et leur contenu s'éparpille chez les riverains. On retrouve également des poubelles vides obstruant parfois l'accès aux habitations plusieurs jours après le ramassage.

Pour information, le non-respect de ces consignes équivaut à un dépôt sauvage et peut être verbalisé.

**Merci d'observer ces recommandations pour le bien-vivre ensemble.**



**Attention ! La communauté de communes a modifié certaines tournées de collecte (ordures ménagères et sacs jaunes). Pensez à vérifier vos jours de collecte sur vos calendriers 2024 !**



## LES CHIENS ERRANTS



En France, la question des chiens errants est réglementée par la loi. La principale loi concernant les animaux errants est la loi du 6 janvier 1999 relative aux animaux dangereux et errants et à la protection des animaux. Cette loi stipule que les animaux errants peuvent être capturés et placés en fourrière.

Voici quelques points importants :

- Les chiens errants peuvent être capturés afin de **garantir la sécurité publique et la protection des animaux**.
- Une fois capturés, les chiens errants peuvent être **placés en fourrière**. Les propriétaires ont un **délai légal pour récupérer leur animal en payant les frais associés**.
- L'identification des chiens : Il est important que les chiens soient identifiables. En France, **l'identification des chiens est obligatoire**, notamment par puce électronique. Cela facilite le retour des chiens à leurs propriétaires.

Cependant, au-delà de la réglementation stricte, il est important de **promouvoir le bien-vivre ensemble entre les propriétaires de chiens et les citoyens partageant la voie publique**. Nous encourageons chacun à veiller à ce que ses animaux ne soient pas libres d'errer dans les rues et soient tenus en laisse dans les zones publiques, créant ainsi un environnement sécurisé et agréable pour tous. Le **respect des règles de propreté** est également un élément-clé de cette cohabitation harmonieuse. Eviter l'éventration des sacs jaunes, ramasser les déjections canines contribuent non seulement à maintenir la propreté de nos rues et espaces verts, mais favorisent également le respect mutuel entre habitants. **Votre soutien et votre engagement dans la préservation du bien-être animal et du vivre-ensemble sont précieux**. Merci de contribuer à faire de Larré un endroit agréable pour tous ses résidents, à deux pattes comme à quatre.



# SPORT

## LES JEUX DE LANVAUX



Le 8 juillet dernier, les communes de Larré, Molac, Pleucadeuc et Saint-Guyomard ont organisé les premiers jeux de Lanvaux, chacune proposant 2 sports sur son territoire. En ce qui concerne Larré, il s'agissait du tir à l'arc et du volley-ball.

Après vérification, il s'avère que nos équipes ont fini sur la première marche du podium ex aequo avec Pleucadeuc. Bravo à toutes et tous !

En parallèle, les élus devaient relever le défi fil rouge : pédaler sur des vélos fitness à Molac pour comptabiliser des kilomètres qui seraient transformés en euros. Au total, 282 km ont été parcourus et transformés en euros, soit **1.126 € à partager entre deux associations qui interviennent dans la lutte contre le cancer du sein : Quest'en rose et La Malestroyenne.**

Le 18 novembre, les maires des différentes communes se sont retrouvés à Molac pour remettre solennellement **564 € à chacune des associations.**

Les jeux seront reconduits en juin 2024 mais sous une forme différente et ils n'auront lieu que sur une seule commune. L'endroit et la date restent à définir.

Nous vous communiquerons toutes les informations dès que possible. Nous avons hâte de vous retrouver, et surtout, entraînez-vous !



# VIE ASSOCIATIVE

## AMICALE LES PETITS APPRENTIS



L'Assemblée Générale de l'amicale a eu lieu le 26 septembre 2023. De nouveaux membres ont intégré le Conseil d'Administration. L'amicale a modifié les statuts de l'association et a intégré une section USEP (Union Sportive de l'Enseignement de Premier Degré) ce qui permet à l'équipe enseignante d'inscrire les élèves dans divers projets sportifs en réseau avec d'autres écoles.

L'amicale change de nom officiellement et devient Amicale « les petits apprentis ». De nouvelles idées émergent avec toujours comme objectif principal le financement des différents projets pédagogiques de l'école des Petits Apprentis.

La vente de sapins a été de nouveau un succès et l'ensemble de l'Amicale remercie les familles et habitants de Larré d'avoir participé à cette vente.

Pour bien démarrer les vacances de fin d'année, les « Petits Apprentis » ont participé à la Boum de Noël où ils se sont défoulés et ont dansé sur leurs chansons préférées. Le Père Noël était de la partie pour le plaisir des petits comme des grands.

### LES PROJETS 2024

Pour son prochain Fest-Noz, l'amicale revient le 17 février 2024. Le parquet de l'Agapanthe attend avec impatience les danseurs. Nous sommes heureux d'accueillir de nouveaux groupes Arvest, Korriganed et David Pasquet trio qui ont fait le succès de



l'année dernière.

Un nouveau projet va voir le jour cette année. L'amicale organise son 1er loto qui aura lieu le 13 avril 2024 avec de nombreux lots, buvette et petite restauration sur place.

Et enfin, pour clôturer l'année scolaire, la fête de l'école se tiendra le samedi 22 juin 2024 à l'Agapanthe.

### À VOS AGENDAS !

**17 février 2024 : fest Noz.**

Larré - Salle de L'Agapanthe - Tarif : 8€  
Gratuit pour les - de 16 ans

**13 avril 2024 : loto** à la salle de l'Agapanthe

**22 juin 2024 : fête de l'école**  
à la salle de l'Agapanthe

### MEMBRES DU BUREAU

Regina Kervabon- Présidente  
Gaetan Thual- Président-adjoint  
Sandrine Morvan - Trésorière  
Virginie Paris - Trésorière-adjointe  
Morgane Stecken - Secrétaire  
Roxanne Piveteau-Barré - Secrétaire adjointe

### CONTACT

Email : [amicalelarré@gmail.com](mailto:amicalelarré@gmail.com)

Suivez-nous sur Facebook : « Amicale de l'école de Larré »





## LARRÉACTION

**La magie de Noël a opéré cette année à Larré pour notre premier marché de Noël chauffé !!**

Vous avez été nombreux à nous rendre visite pour notre plus grand bonheur ! Un grand merci à vous... Nous avons déjà hâte à la future édition.

Et en attendant nous commençons déjà à préparer les prochains événements...

N'hésitez pas à suivre nos actualités sur notre page facebook !

Au plaisir de vous revoir

### CONTACT

Association des professionnels de Larré

email : [larrereaction@gmail.com](mailto:larrereaction@gmail.com)

Suivez-nous sur Facebook : « Larréaction »

## LA RÉPLIQUE

### MERCI !

Je souhaite prendre un moment pour dire merci à tous les membres de la troupe de théâtre ainsi qu'à nos bénévoles pour ce merveilleux bal populaire que nous avons passé ensemble.

Merci également à la mairie pour ce magnifique feu d'artifice.

Et surtout **un grand merci à vous, public**, d'être venu aussi nombreux vous amuser avec nous.

Nous avons hâte de vous revoir au mois de mars pour nos représentations.

**Nouveauté** : 1 soirée supplémentaire a été ajoutée pour pouvoir vous accueillir aussi nombreux que l'année dernière.

### RENDEZ-VOUS EN 2024

Vendredi 15 mars à 20h30

Samedi 16 mars à 20h30

Dimanche 17 mars à 14h30

Vendredi 22 mars à 20h30

Samedi 23 mars à 20h30

Meilleurs vœux à tous et rendez-vous en mars 2024.

Valérie Hervio

Présidente



# ESLM

## Entente Sportive Larré Molac

Cette saison, avec 51 licenciés seniors, l'ESLM enregistre **2 équipes seniors** foot évoluant en championnat D1 et D2.

Si l'équipe première se fait une santé tranquille, il va falloir que la réserve réussisse à monter au classement rapidement ! L'équipe vétérans, quant à elle, est associée à Pluherlin et s'offre pour l'instant une belle saison prometteuse.

Chez les 53 jeunes licenciés, de **U6 à U11** c'est bien parti aussi pour la saison, ils prennent plaisir les mercredis après-midi au stade de Molac et les samedis pour leurs matches et plateaux.

**Au basket**, avec 12 licenciés seniors, nous avons réduit à une seule équipe évoluant en promotion excellence. Les **entraînements** sont le mardi soir à la salle de Bohal.

Pour les 12 enfants pratiquant le basket, le mercredi après-midi à la salle de Larré, 8 d'entre eux sont en compétition au format plateau le samedi, les autres se familiarisent avec le basket aux entraînements.

Le club propose également le **baby basket**, ouvert à partir de 3 ans le samedi matin, on fait une trêve depuis mi-novembre pour reprendre après les vacances de février ou avril selon les températures.

**Le club** compte une trentaine de personnes licenciées, dirigeants ou bénévoles. Il dispose également d'un arbitre officiel de football (Mickaël).

Si l'envie vous prend de nous rejoindre en tant que bénévole ou bien de passer la formation arbitre officiel foot ou basket, n'hésitez pas à nous contacter.



On n'oublie pas **le comité animation** ! Il organise régulièrement des activités pour nos licenciés. Il vient également de participer à l'achat des tenues pour le foot senior et s'apprête à participer à une sortie aux Harlem Globetrotteurs pour nos basketteurs prévue en avril.

Toutes ces animations sont un plus pour la vie du club ! Prochain rendez-vous : samedi 20 janvier, soirée tartiflette à la salle de Molac.

L'ensemble du club, vous souhaite à tous une belle et merveilleuse année, personnelle et sportive !



## LARRÉ TONIC

Après **une saison 22/23 riche en émotions** (incertitude sur l'avenir de l'association, changement de bureau), Larré Tonic a **battu le record du nombre d'inscriptions pour cette rentrée 23/24**. Vous êtes 142 à avoir adhéré à l'association !

Merci pour ce soutien qui nous permet d'investir dans du nouveau matériel (pour les cours adultes de Pilates et gym d'entretien, puis prochainement pour le foot en salle) et nous donne envie de faire plus.

Nous réfléchissons à **élargir les propositions d'activités sportives** (adulte et enfant) notamment sur les périodes de vacances scolaires et à destination des ados (11-17 ans). N'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions concernant ces projets.

Nous tenons à remercier la Mairie qui a installé des films sur les vitres de la salle des associations. Les adhérents sont ravis, c'est un vrai confort !

### RENDEZ-VOUS EN 2024

Pour l'année 2024, comme chaque année depuis 12 ans, nous vous attendrons avec enthousiasme au **vide-grenier du printemps le dimanche 24 mars** à la salle du Tonneau. Les inscriptions seront bientôt disponibles sur notre site internet et chez

les commerçants larréens et voisins.

Nous vous proposerons également un **nouvel évènement : Larré Gourmand**. Cette randonnée empruntera le nouveau parcours de La Noé des Dames. Rendez-vous le dimanche 5 mai 2024 dans la matinée pour parcourir et découvrir notre belle campagne et partager un moment convivial en famille et/ou entre amis.

Nous avons besoin de vous pour la réalisation de ces projets. Des appels aux bénévoles seront organisés prochainement. L'équipe Larré Tonic vous souhaite une belle année 2024.

### CONTACTS

Mail : [assolarretonic@gmail.com](mailto:assolarretonic@gmail.com)

Site web : [larretonic.asso-web.com](http://larretonic.asso-web.com)

Facebook @larretonic



# CLUB PÊCHE À LA MOUCHE



## RÉCAPITULATIF 2023

Au cours de l'année écoulée, le Club Mouche du Pays de Questembert a poursuivi ses activités axées sur la pêche à la mouche. Des cours de montage de mouche, des voyages de pêche, des compétitions FFPS (Fédération Française des Pêches Sportive), et des sorties en rivières, mer et lacs, ont rythmé nos rendez-vous hebdomadaires.

L'adoption de la plateforme Facebook a permis une communication plus moderne et une facilité de partage entre les membres. Notons également l'ajout d'un nouvel initiateur club officiel, enrichissant notre équipe.

Le point fort de 2023 fut le séjour pêche sur le Léguer, une expérience marquante et conviviale au cœur des rivières bretonnes. Depuis sa création en 2015, Le CMPQ a permis à 55 membres de s'initier et/ou progresser dans le but de devenir des moucheurs accomplis. Nous tenons à remercier chaleureusement le soutien continu de la municipalité de Larré qui a contribué à consolider notre présence locale. Chaque jeudi soir, à 20h, place de l'église, notre club accueille les curieux pour découvrir nos activités.

## PERSPECTIVES 2024

Pour l'année à venir, le Club Mouche du Pays de Questembert se prépare à de nouveaux défis et projets :

- Participation au Salon des pêches à la mouche de Carhaix.
- Célébration de la Fête du Club
- Compétitions FFPS (Année particulière pour la compétition. En effet la France accueille les championnats de monde de la pêche à la mouche)
- Journée de découverte de la biodiversité aquatique et un concours de montage régional
- Organisation d'un séjour pêche.
- Multiples sorties en rivières, mer, lacs et réservoirs

Le président, Thibaud Domange, exprime sa gratitude envers les membres actuels et invite toute personne intéressée à se joindre à notre communauté. L'année 2024 promet d'être une aventure halieutique enrichissante.

## CONTACTS

Tel : 06 18 05 91 96

Mail : mouche.questembert@gmail.com

Site : mouche-questembert.jimdo.com

Facebook :



# PERMABREIZH



L'association Perma'Breizh a terminé la saison en beauté avec un atelier sur la culture de champignons au jardin et une dégustation de tisanes issues du terrain ! Nouveauté de septembre 2023, l'atelier "Potager d'hiver et autonomie alimentaire" qui a rencontré un franc succès, il sera de retour au mois d'août.

Depuis octobre, un partenariat avec le restaurant associatif Ty colibri à Vannes est lancé, **nous composons leurs biodéchets pour ensuite redistribuer le compost aux habitants.** Vous pouvez en apprendre plus sur notre nouveau site internet : permabreizh.fr !

Les stages et ateliers reprendront au mois de février pour de nouvelles aventures permaculturelles.

Vous retrouverez nos grands classiques, les ateliers "connaître et prendre soin du sol", "démarrer un potager en permaculture" et "cultiver des champignons au jardin", mais aussi des nouveautés !

Plus d'infos ? Suivez-nous sur facebook ou contactez-nous !

Tél. 06.68.83.52.70

Mail : permabreizh@laposte.net



## CLUB LES AMIS DE L'ARZ

L'année 2023 du Club s'est achevée et nous tenions à vous remercier de l'avoir vécue à nos côtés.

Nos activités reprendront dès le mois de janvier avec la présentation du bilan. Nous serons heureux de vous retrouver à la traditionnelle **cérémonie des vœux du club** qui aura lieu le jeudi 11 janvier 2024 salle Agapanthe. (RDV dès midi).

**Notre objectif est avant tout que nos adhérents se rassemblent autour des valeurs de partage et d'humanisme.**



### POUR ADHÉRER AU CLUB

Vous pouvez prendre des renseignements auprès de  
Arlette LE BRETON GUENEGO - tél. 02 97 67 21 98  
Claudine BOUGRO - tél. 02 97 67 20 26

## ACPG

Au nom de notre association, je souhaite à tous les Larréens une bonne et heureuse année 2024.

En espérant que ces guerres qui sévissent à travers le monde se terminent. Cela n'apporte que le malheur aux populations.

Je souhaite pouvoir vous rencontrer aux journées de commémorations des 8 mai et 11 novembre.

Ces journées sont des jours fériés pendant lesquels nous aspirons tous à nous reposer.

Mais nous avons un devoir de mémoire envers les jeunes générations et nous devons leur raconter avec les mots justes ce qu'il s'est passé en France lors de ces années sombres. Venir en famille aux monuments aux morts pourra permettre ces moments d'échange.

Nous organisons le 18 mai 2024 un concours de boules qui a pour but de collecter des fonds afin de d'acheter des livres et d'autres supports comme des DVD, afin d'enrichir la médiathèque, sur toutes ces guerres passées.

Nous organisons également à cette même date une animation pour les enfants de la commune. Cette animation est en cours d'élaboration. Les parents recevront une note explicative au mois d'avril.

Nous espérons y voir le plus grand nombre d'enfants !

Le Président  
ACPG section de Larré  
Jacques Bugnon



# ABBL

L'ABBL a renouvelé les inscriptions pour la saison 2023/2024 avec 58 adhérents dont 16 femmes.

L'Assemblée générale a eu lieu le samedi 18 novembre 2023 avec la même composition du bureau :

Président : G. DARCEL ; secrétaire : L. TATIBOUËT et trésorier : Y. RUAL.

Nous ont rejoints dans le conseil d'administration : S. CHANLON, P. FREDERIC et C. NANNINI.

En 2024, 2 concours de boules et un voyage seront organisés. Pour le 14 juillet, l'ABBL et les amis de l'Arz organiseront les festivités.

Merci à tous les bénévoles qui répondent toujours présents aux différentes manifestations de l'ABBL.

L'ABBL vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année.



## LES CONSEILS EN BREF

### Principales délibérations des conseils municipaux

L'intégralité des compte rendus est consultable en mairie, ou sur le site internet :

<https://larre.questembert-communaute.fr>, rubrique > vie communale > conseils

### 9 JUIN 2023

Présents : Simone MALVILLE, Cyrille KERRAND, Hervé GUILLON-VERNE, Estelle TIDU, Nathalie DELBOS, Johann JAFFRELOT, Elisabeth BOITET, Loïc HANS, Patrice KNUCHEL, Claudine LE BRUN, Thierry DELRIEUX.  
Excusée : Lydie HAMON

#### TARIFS GARDERIE AU 1ER SEPTEMBRE 2023

Dans le cadre de la mise en place du nouveau logiciel de gestion pour la Garderie à partir de la rentrée scolaire 2023, le Conseil Municipal a validé la grille de tarification suivante, sur la base du quotient familial :

Quotient familial 0-650 651-850 851-1100 1101-1300 1301 et +

Tarif horaire *	1,20 €	1,40 €	1,60 €	1,80 €	2,00 €
-----------------	--------	--------	--------	--------	--------

\*Tarif unique pour toutes les heures de présence en garderie

Les familles doivent transmettre leur quotient familial, au service administratif de la mairie, chaque année, en septembre, lors de l'inscription de leur enfant à la cantine puis à chaque changement de quotient familial. A défaut, les familles seront facturées au tarif le plus élevé.

#### LOYERS

Hausse des loyers logements communaux à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2023  
Logements concernés : le Tilleul, mairie, jardin du Rohelet, rue de la Forge et Graviguay. L'indice du coût de la construction, sur lequel sont basés les logements ci-dessus, augmentent de 8,8 %. Madame Le Maire propose de ne pas répercuter la totalité de la hausse et le conseil municipal valide, à l'unanimité, le taux maximum de 4% d'augmentation applicable pour ces logements au 1<sup>er</sup> juillet 2023.

#### RÉHABILITATION DU CENTRE BOURG

##### 1. Fonds de concours Questembert Communauté

Chaque année, Questembert Communauté rembourse à la commune, sous forme d'un fonds de concours, les sommes réglées par celle-ci à Vannes Agglomération au titre de l'instruction des demandes d'urbanisme. Le montant pour 2023 s'élève à la somme de 7 396 € pour la commune de Larré. Mme le Maire propose de l'affecter aux études concernant la réhabilitation du centre-bourg.

##### 2. Fonds Vert

Le ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires a lancé un appel à projets « Fonds Vert ». Les études du projet de réhabilitation du Centre-Bourg pourraient entrer dans l'axe « Renaturation des Villes et des Villages ».

Madame le Maire propose donc de déposer un dossier de demande de subvention auprès du service concerné et communique au Conseil Municipal, le plan de financement suivant :

Désignation	Dépenses HT	Recettes HT
Diagnostic/Esquisses Avant-projet Ateliers participatifs Déambulations Réunions publiques	34 760,00 €	
Fonds de concours ADS QC		7 396,00 €
Autofinancement		7 400,00 €
Fonds Vert		19 964,00 €
TOTAUX	34 760,00 €	34 760,00 €

## FONDS DE CONCOURS 2023 EN FAVEUR DES MÉDIATHÈQUES

Une convention relative au fonctionnement en réseau des bibliothèques et des médiathèques municipales ou associatives du territoire communautaire avait été établie pour soutenir le développement des ressources mises à disposition du public usager des médiathèques du territoire. Questembert Communauté versait jusqu'alors, sous conditions, les aides suivantes :

**en matière d'imprimés**, en octroyant une subvention de 750€ par communes sous conditions.

Les conditions d'attributions sont les suivantes :

Chaque commune doit prévoir un budget d'acquisitions en matière d'imprimés (hors presse) de :

- 1 500€ HT/an pour les communes de moins de 750 habitants
- 2€ HT/habitant/an pour les communes de 750 habitants et plus

**En documents multimédia**, en finançant et en prêtant des supports multimédias sous conditions.

Les conditions de prêt de ces fonds sont les suivantes :

Chaque commune doit prévoir un budget d'acquisitions minimal en supports multimédia de :

- 0,75 € HT/habitant/an pour toutes les communes
- En jeu pour le fonds Ludothèque, en finançant et en prêtant des jeux sous conditions. Les conditions de prêt sont les suivantes :
- Chaque commune doit prévoir un temps de travail pour les cataloguer et les équiper.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal de Larré :

- accepte de solliciter le fonds de concours en faveur des médiathèques du territoire de Questembert Communauté.

## RÈGLEMENT DU CIMETIÈRE

Le Conseil Municipal a validé le projet soumis et celui-ci entrera en vigueur, après validation par la Préfecture, le 1<sup>er</sup> septembre 2023. Ce règlement permettra de répondre avec équité à toutes les demandes exprimées et ce, sur la base d'un cadre légal.

## TERRAINS DES JEUX DE BOULES

**Implantation d'un carport équipé d'une centrale photovoltaïque**

La commune de Larré a reçu une manifestation d'intérêt de la part de la SAS Questembert Communauté Énergie en vue de l'occupation de son domaine public pour l'implantation d'un carport équipé d'une centrale photovoltaïque sur les terrains de jeux de boules.

La commune a donc lancé un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) concurrent pour l'occupation du domaine public. A la date du 7 juin, date limite pour le dépôt des dossiers, personne ne s'étant manifesté, le Conseil Municipal a donc validé la Manifestation d'Intérêt Spontanée de la SAS Questembert Communauté Énergie.

## 28 JUILLET 2023

Présents : Mesdames BOITET. DELBOS. LE BRUN. MALVILLE. TIDU. MM. GUILLON-VERNE. HANS. JAFFRELOT. KERRAND. KNUCHEL.

Excusés : Mme HAMON, M. DELRIEUX, M. KNUCHEL

## MISE EN PLACE DU COMPTE ÉPARGNE TEMPS

Mme le Maire rappelle que le décret n° 2004-878 du 26 août 2004 pris en application de l'article 7-1 de la loi n° 84-53 du 26 juin 1984 modifié portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, a introduit le compte épargne-temps dans la fonction publique territoriale.

Ce dispositif permet de capitaliser des jours de congés non pris puis de

les solder ultérieurement de manière continue ou fractionnée.

Le compte épargne-temps (CET) est ouvert aux agents titulaires et contractuels de la fonction publique territoriale qui sont employés de manière continue et ont accompli au moins une année de service. Le nombre total de jours inscrit au CET ne peut excéder 60. Le CET peut être utilisé dès l'année qui suit son ouverture et sa première alimentation et permet d'accumuler des jours de congés rémunérés (maximum 5 jours/an) afin, par exemple :

- D'anticiper un départ à la retraite
- D'accompagner un évènement familial (mariage, naissance, décès...)
- De développer un projet professionnel...

Le Conseil Municipal décide d'instituer le compte épargne-temps conformément aux conditions élies lors du conseil.

## TRAVAUX DE VOIRIE 2023

**Demande de subvention au Conseil Départemental**

Le coût des travaux sur le secteur du Lany pour 2023 s'élève à 69.727,19 € HT réparti comme suit : 47 713,66 € pour Kérolieu (840 ml) et 26 013,53 € pour Le Guernué (300 ml).

## TARIF CANTINE RENTRÉE SCOLAIRE 2023

Le prestataire de restauration Armonys sollicite à nouveau une révision du contrat pour l'année 2023/2024. Le groupement de communes (Larré, Le Cours, Molac) est défavorable à la proposition et propose de renouveler la convention d'imprévision sans changement pour l'année 2023-2024. N'ayant pas de réponse, Madame Le Maire propose au Conseil Municipal de ne pas augmenter le prix du repas pour la rentrée scolaire de septembre 2023.

Le Conseil Municipal valide la proposition de Madame Le Maire et maintient le prix du repas à 3,45 €.

## 29 SEPTEMBRE 2023

Présents : Mesdames BOITET. DELBOS. LE BRUN. MALVILLE. TIDU. MM. DELRIEUX. GUILLON-VERNE. HANS. JAFFRELOT. KERRAND. KNUCHEL.

Absents : Mme HAMON (excusée)

## MÉDECINE PROFESSIONNELLE ET PRÉVENTIVE

**Renouvellement des conventions conclues avec le CDG 56**

Mme le Maire rappelle que depuis 2017 la Commune de LARRÉ adhère au service de médecine professionnelle et préventive du CDG du Morbihan. Le renouvellement des conventions La convention en vigueur arrive à échéance le 31 décembre 2023. Il est rappelé que le tarif actuel est fixé à :

Pour les collectivités affiliées :

- 72 € / agent / an et première visite : 72 €
- Absence non prévenue 48 h à l'avance (sans motif légitime) : 50 €.

Pour les collectivités non affiliées :

- 74 € / agent / an et première visite : 74 €
- Absence non prévenue 48 h à l'avance (sans motif légitime) : 50 €.

Le Conseil Municipal, l'unanimité décide de renouveler l'adhésion au service Médecine Professionnelle et Préventive du CDG et d'autoriser Mme Le Maire à signer la convention pour une durée d'exécution de 3 ans.

## LA LOCOMOTIVE

Création de 2 logements locatifs sociaux et 3 locaux tertiaire Avenant n° 01 Marché Maîtrise d'oeuvre /Bléher. Le Conseil Municipal à l'unanimité, accepte un avenant relatif au marché de maîtrise d'oeuvre du cabinet Bléher.

- Actualisation du montant des travaux au stade DCE du 27 juillet 2020 pour un montant de 580 200,00 euros HT. Suite à l'appel d'offres le montant des travaux a été ramené à 469 723,02 euros HT.
- Le nouveau montant de référence du marché de maîtrise est donc fixé à : 469 723,02 euros HT. Le forfait définitif de rémunération du Maître d'oeuvre (y compris les missions complémentaires), calculé sur cette base, est arrêtée à 46 358,20 euros HT.

## REMBOURSEMENT DES FRAIS DE DÉPLACEMENT PERSONNEL COMMUNAL

L'utilisation du véhicule personnel des agents peut être autorisée par l'autorité territoriale pour les besoins du service (formations, réunions, missions diverses...). Les agents sont, dans ce cas, indemnisés de leur frais de transport sur la base d'indemnités kilométriques. Le montant alloué dépend de la puissance fiscale du véhicule et de la distance parcourue à l'année. Le Conseil Municipal décide le remboursement des frais sur la base du barème en vigueur.

## 27 OCTOBRE 2023

Mesdames BOITET. HAMON. LE BRUN. MALVILLE. TIDU.  
MM. GUILLON-VERNE. HANS. JAFFRELOT. KERRAND. KNUCHEL.  
Absents excusés: Mme DELBOS, M. DELRIEUX.

## PARCOURS SANTÉ ET ZONE DE FITNESS

### Demande de subvention (PST)

La demande de subvention relative à l'installation d'un équipement sportif aux Hauts du Gohlen déposée auprès de l'ANS n'a pas été retenue. Mme le Maire propose au Conseil Municipal de solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental pour cet équipement, composé d'un parcours santé et d'une zone de fitness.

Le Plan de financement s'établit comme suit :  
Parcours de santé et zone de Fitness

Dépenses HT	Montant	Recettes	Montant
Fourniture et pose d'un parcours de santé et d'une zone de fitness	26.517,65	Subvention Conseil Départemental PST (30 %)	7.955,00
Autofinancement			18.562,65
<b>TOTAL</b>	<b>26.517,65</b>		<b>26.517,65</b>

Le Conseil Municipal décide de solliciter la subvention auprès du Conseil Départemental au titre du P.S.T (Programme de Solidarité Territoriale) et de valider le plan de financement ci-dessus.

## VERSEMENT SUBVENTION AU COSI

Mme Le Maire rappelle aux membres du conseil que depuis 1980, le Comité d'oeuvres Sociales Intercommunal organise au profit de l'ensemble des agents un arbre de Noël et un repas annuel. Elle propose de reconduire cette année la subvention allouée au COSI pour l'ensemble des agents de la collectivité. Le montant de cette subvention est fixé chaque année par le COSI lors de son assemblée générale. Pour l'année 2023 ce montant est de 25 € par agent. Mme Le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur la subvention versée au COSI.

Le Conseil Municipal à l'unanimité décide d'accorder une subvention de 300 € (12 agents x 25 €).

## LA LOCOMOTIVE

### Avenant n° 05 - lot 02 : Gros-oeuvre

Le Conseil Municipal accepte un avenant relatif à la rénovation du bâtiment « La Locomotive » de l'entreprise SAS EVAÏN de Questembert (lot 02 : Gros-oeuvre et démolition) pour un montant en plus-value de 1 420,14 € H.T. Objet de l'avenant : dépose du plancher bois à l'étage. Le nouveau montant du marché s'élève à 201.977,72 € H.T.

## IMPAYÉS

Le comptable public n'a pu procéder au recouvrement des factures de cantine-garderie ou de remboursement de frais : il demande l'admission en non-valeur de ces pièces pour un montant de 549,00 €. Le Conseil Municipal décide d'admettre en non-valeur la somme de 549,00 € correspondant à l'état des factures irrécouvrables.

## CRÉATION D'UN POSTE

Il est nécessaire de créer un emploi permanent correspondant à un poste d'encadrement au Service Technique et la durée hebdomadaire de service qui y est attachée est fixée à 35 heures. Le Conseil Municipal décide de créer un poste de Catégorie B à temps complet à compter du 01/01/24.

## RÉFÉRENT MOBILITÉS QUESTEMBERTE COMMUNAUTÉ

Questembert Communauté demande aux communes de désigner un élu référent « mobilités », notamment pour travailler au niveau communautaire sur la mise en oeuvre du schéma directeur cyclable. Désignation de M. Loïc HANS comme référent mobilités pour la commune de Larré.

## ACQUISITION MATÉRIEL INFORMATIQUE / MAIRIE

Acquisition auprès de la Société Média Bureautique de Vannes un PC portable pour Mme Le Maire pour un montant de 1.294,30 € H.T.



Vous trouverez l'intégralité des compte-rendus de conseils municipaux, sur le site internet :

<https://larre.questembert-communaute.fr>  
rubrique vie-communale > conseils

# VIE INTERCOMMUNALE

## RÉSEAU DES MÉDIATHÈQUES

### « 13 À LA PAGE » : UNE NOUVELLE IDENTITÉ POUR LES 13 MÉDIATHÈQUES EN RÉSEAU

«13 À LA PAGE » est le nouveau nom, choisi par les élus et médiathécaires du territoire, pour le réseau des médiathèques de Questembert Communauté. Une nouvelle identité partagée entre les 13 médiathèques du territoire pour promouvoir et renforcer le réseau de lecture publique communautaire.

Cela fait douze ans que les treize communes de Questembert Communauté ont fait le choix de créer une offre de lecture publique à l'échelle communautaire : le réseau des médiathèques. **L'objectif : favoriser l'accès à la culture pour tous**, en étant au plus près des habitants, au coeur de chaque commune. En 2023, les équipes ont fait le choix de se doter d'une nouvelle identité qui fasse sens pour le territoire et qui valorise le dynamisme du réseau.

### Un nouveau site internet et une application mobile pour 2024

Pour affirmer ce changement d'identité et améliorer l'expérience utilisateur, le site internet du réseau des médiathèques a opéré sa mue en cette fin d'année 2023. Ce nouveau site est adapté aux tablettes, smartphones et ordinateurs. Intuitif et ergonomique, il offre plus de fonctionnalités et un réel confort d'utilisation aux habitants et aux médiathécaires.

En parallèle, pour le début d'année 2024, une application mobile sera déployée. Elle offrira une meilleure expérience utilisateur pour les usages mobiles.

Découvrez le nouveau site de votre réseau : [www.13alapage.qc.bzh](http://www.13alapage.qc.bzh)



### AGENDA CULTUREL

#### Judi 11 janvier, 20h30

Dans le port de Rotterdam  
Orchestre National de Bretagne

#### Dimanche 4 février

Atelier de pratique « théâtre, objets et récits »

#### Judi 8 février, 20h30

Héroïnes

#### Mercredi 14 février, 9h30 et 10h45

Maeva, dans le cadre du festival  
Prom'nons nous

#### Vendredi 16 février, 19h30 - Caden

Mon père avait trois vaches  
Yves-Marie Le Texier

#### Samedi 17 et mardi 20 février

Paroles d'agricultrices  
Stéphane Batigne et 5 autrices-agricultrices  
de La Vraie-Croix

10h30, samedi 17 à la médiathèque de Molac  
17h, mardi 20 à la médiathèque de Berric

#### Judi 14 mars, 20h30

Brazakuja

#### Du 15 mars au 2 juin - Caden

Exposition «Vidrio» - Greky

## BIODÉCHETS

### LE TRI À LA SOURCE SE GÉNÉRALISE

**A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2024, le tri des biodéchets se généralise en France. Déchets de cuisine, du potager, végétaux, tous les biodéchets devront désormais être triés par les habitants.**

Cette nouvelle obligation (sur tout le territoire national) vise à faire disparaître ces déchets valorisables des poubelles d'ordures ménagères des particuliers car les biodéchets sont une ressource. En effet, ils permettent d'enrichir les sols, de produire de l'énergie et de limiter la consommation en eau.

Questembert Communauté accompagne ce geste de tri depuis plusieurs années avec la mise à disposition de composteurs pour tous les habitants du territoire, et des actions de prévention à une meilleure gestion de ces déchets valorisables.



### COMPOSTER, ÇA VOUS BOTTE ? DEMANDEZ VÔTRE COMPOSTEUR !

Vous ne disposez pas de composteur individuel ? Obtenez gratuitement votre composteur en prenant rendez-vous auprès du service déchets.

Vous souhaitez mettre en place un composteur collectif au sein de jardins partagés, dans une résidence ? Prenez contact avec le service déchets de Questembert Communauté !

Contact : service déchets au 02 97 26 10 21 ou sur [dechets@qc.bzh](mailto:dechets@qc.bzh)



## PISCINE BEAU SOLEIL

### Baignade, hammam en illimité avec les pass !

Depuis septembre, la piscine Beau Soleil propose une nouvelle offre de Pass, avec accès illimité, pour le grand public.

Que vous soyez baignade ou détente, profitez des pass qui vous permettent d'accéder en illimité (dans la limite d'une entrée par jour d'ouverture au public) à la piscine.

Avec le **Pass Basic** (1 mois, 3 mois, 6 mois ou 1 an) profitez des bassins (hors activités aquaforme).

Avec le Pass Bien-Être (1 mois, 3 mois, 6 mois ou 1 an), profitez des bienfaits du hammam et de la baignade.

Plutôt sportif ? Découvrez le **Pass Premium** (1 an) qui propose un accès illimité au hammam, à la piscine et pour l'emprunt de matériel, associé à 11 séances Aquaforme (au choix).

**Du côté des activités** (aquaforme, école de natation, jardin aquatique, aquaprénatal).

### Horaires de la piscine (période scolaire) :

Lundi et jeudi : de 12h à 13h15

Mardi et vendredi : 12h à 13h15 et de 17h à 20h30

Mercredi : de 15h30 à 21h

Samedi : de 14h à 17h30

Dimanche : de 9h à 12h30

02 97 26 66 60 | piscinebeausoleil@qc.bzh

<https://reservation.piscinequestembert.bzh>



## LIEU D'ACCUEIL ENFANTS PARENTS

### UN ESPACE DE JEUX POUR LES 0 - 6 ANS ET UN LIEU DE DISCUSSION POUR LES FAMILLES

Le lieu d'accueil enfants parents est un service gratuit et anonyme, s'adressant aux familles d'enfants âgés de 0 à 6 ans.

Les enfants accompagnés de leurs parents, grands-parents... y trouvent un espace de jeux leur permettant de vivre des moments privilégiés. C'est aussi un lieu d'écoute et d'échanges pour aborder toutes les questions qui intéressent les parents. Mamans enceintes, grands-parents, vous êtes également les bienvenus !

Venez donc faire une petite pause au LAEP, nous vous accueillerons avec plaisir ! En pratique :

- Malansac : les lundis, village des enfants, rue du petit village, entre 9h30 et 11h30

- Limerzel : les jeudis, garderie périscolaire, rue du Rodoué entre 9h30 et 11h30

- Questembert : les vendredis, accueil de loisirs/garderie périscolaire Pomme d'Api, Place Jacques Prévert, entre 9h30 et 11h30

Contact : 02 97 26 17 52 ou sur [laep@qc.bzh](mailto:laep@qc.bzh)

## LES PARENTILLAGES

### UN LIEU UNIQUE DÉDIÉ À LA PARENTALITÉ

« Les Parentillages » est un service proposé par le CIAS de Questembert Communauté. Dédié à la parentalité ce service peut être considéré comme une véritable « boîte à outils » des parents pour échanger et partager sur les questions de la parentalité.

C'est tout d'abord un lieu d'accueil libre et convivial. Une soupape où les familles peuvent échanger, discuter, jouer, prendre du temps pour elles. C'est aussi un lieu d'accueil individuel où les parents peuvent bénéficier d'un accompagnement, assuré par le Relais Jeunes 56, ou prendre des conseils sur des difficultés qu'ils peuvent rencontrer, au quotidien, avec leur enfant ou leur adolescent.

« Les Parentillages » est enfin un lieu de vie où l'on prend le temps de créer du lien et de partager des temps ludiques en famille par le biais d'ateliers, entre autres.

Depuis peu, une psychologue spécialisée en systémie familiale assure des entretiens individuels. Son rôle : apporter des clés de compréhension aux familles. Il ne s'agit pas d'une thérapie mais d'un soutien à la vie familiale et aux relations intrafamiliales.

Autre partenaire : la médiatrice familiale de l'UDAF. Celle-ci intervient les lundis des semaines impaires aux « Parentillages ». Elle agit notamment dans les contextes de séparation des parents.

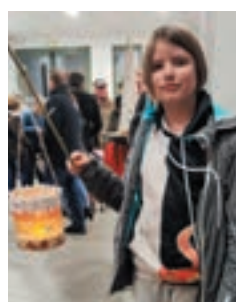
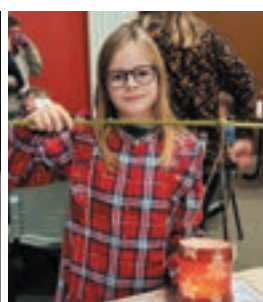
Enfin, le CIDFF (Centre d'information sur le droit des femmes et des familles), intervient les mardis matin des semaines impaires pour accompagner les femmes (à partir de 18 ans) qui envisagent un parcours de reconversion professionnelle.

02 97 26 15 00 ou [lesparentillages@qc.bzh](mailto:lesparentillages@qc.bzh)

Plus d'infos : [www.questembert-communaute.fr](http://www.questembert-communaute.fr)



# Animations de Noël



## ATELIER CRÉATIF

le 1<sup>er</sup> décembre, la municipalité a animé un atelier sur le marché de Noël des commerçants pour permettre à tous ceux qui le souhaitaient de créer son lampion pour le défilé ! Il y a eu une cinquantaine de participants ! Quelques photos des créations !

## DÉFILÉ AUX LAMPIONS !

Le 16 décembre, une joyeuse procession, précédée d'une calèche et de son illustre invité, a enchanté les rues de Larré ! Le point de départ était fixé sur le parking de l'Agapanthe, où a débuté le défilé aux lampions. Les participants ont déambulé dans quelques rues du bourg avant de marquer une pause bienvenue sur le parking de l'épicerie. Le Père Noël, généreux comme toujours, a comblé les enfants en distribuant des friandises, tandis que les adultes ont pu savourer des délices salés et des boissons chaudes proposés par des commerçants locaux. Le tout s'est déroulé dans une ambiance festive, accompagnée de musique et de chants de Noël, interprétés par la chorale éphémère spécialement réunie pour l'occasion.

Un grand merci à tous les participants pour leur présence et leur enthousiasme !

